

## **Georges Rodenbach. Ses débuts au Barreau.**

*L'on a déjà rappelé certains épisodes de la très courte vie judiciaire du poète, notamment son intervention dans le procès Paul Wauwermans contre feu Max Waller ; mais jamais l'on n'a parlé de ses débuts au Barreau.*

*Ces débuts se firent à Gand.*

*Rodenbach était mon condisciple à l'Université de Gand et mon ami ; nous prêtâmes serment en 1878.*

*Nos relations, comme cela arrive trop souvent, hélas ! s'espacèrent, puis cessèrent, car Rodenbach alla se fixer à Paris.*

*Je viens de retrouver plusieurs lettres que, peu après notre sortie de l'Université, mon ami m'écrivait.*

*En voici une, tout intime, qui silhouette bien celui qui déjà – en 1880 – hanté par le démon de la poésie, n'en croyait pas moins alors pouvoir mener de front les devoirs de la profession d'avocat et le travail littéraire.*

## **Lettre à Jules Eyerman**

*Gand, 8 décembre 1880*

Mon cher ami,

Vous supposez peut-être que si j'ai tardé à répondre à votre aimable lettre, c'est que, depuis sa réception, je tâche de la comprendre à coups de dictionnaire. Et bien ! non, je comprends beaucoup mieux le flamand que vous ne le croyez, et j'ai pensé que ce serait un charmant moyen pour moi de m'y perfectionner que de recevoir tous les jours une lettre de ce genre.

D'ailleurs, il le faut bien, n'est-ce pas ? puisqu'ici comme chez vous, presque toutes les affaires au correctionnel et au criminel se traitent en flamand : témoins, procès-verbaux, actes de prévention ou d'accusation, le flamand a fait main-basse sur tout cela, et le français semble impitoyablement traqué !

Ce sont les Matines brugeoises au Palais !

Merci, mon cher ami, pour vos amicales félicitations.

De toutes celles que j'ai reçues – et elles sont nombreuses – les vôtres m'ont été particulièrement au cœur. Oui, j'ai eu un succès, un immense succès, et ces jours-là marquent, j'en suis sûr, dans la vie d'un homme. Tout cet auditoire semblait secoué ; moi, je parlais de source, instinctivement, sans savoir comment, et avec une telle chaleur que le public a battu des mains.

Aussi, dès la semaine suivante, un m'a chargé de deux affaires nouvelles qui passeront en février : un infanticide de Olsene, puis le nouveau crime de Mont-Saint-Amand, une affaire retentissante que vous aurez lue dans les journaux et qui me fait espérer beaucoup un acquittement.

On vient de me prier de vouloir défendre le vicaire de Heule qui doit comparaître prochainement devant le tribunal correctionnel de Courtrai. Mais vous comprenez que j'ai énergiquement refusé<sup>1</sup>.

Malgré cela, je trouve, grâce à Dieu, le moyen de faire de la littérature. Je viens de terminer une étude sur le nouveau livre de notre gouverneur intitulé *Florence* et dont il a eu l'attention de me dédier un exemplaire. Je m'occupe encore aussi de poésie, et je vous annonce même que je

---

<sup>1</sup> Ce vicaire voulait transformer un bâtiment en « école cléricale ». Ce comportement avait provoqué la colère de la population. La gendarmerie avait tiré dessus : deux morts et de nombreux blessés.

Cette phrase nous montre que Rodenbach n'est pas un catholique pointu en 1880. Mais plutôt un libéral.

publierai peut-être l'été prochain un nouveau volume intitulé *La Mer élégante*. C'est la peinture de la vie mondaine de concerts et de bals qu'on mène au bord de la mer. Quelques chose comme Van Beers ou du Stevens. C'est là en poésie un genre neuf, car jusqu'ici, les poètes n'ont vu près des flots que les matelots et les barques de pêche.

Dans ce cadre nouveau j'ai placé l'homme éternel : l'homme qui doute et croit, l'homme qui rêve et qui aime. J'ai fait cela d'un trait au retour de Blankenberghe.

Oh ! le bon temps, je m'en souviens encore et de tous ceux qui y étaient : la belle Juliette, vous n'avez plus reçu de ses nouvelles ? Et cette excellente Mme Leash qui, décidément, devait m'aimer un peu puisqu'elle me le disait tant !

Je suis invité à donner une conférence au Cercle littéraire de Liège en février, ainsi qu'à Verviers. J'irai certainement la voir, ainsi que sa nerveuse jeune fille. Et vos parents, et votre charmante sœur avec qui j'ai été si heureux de me rencontrer ? J'espère qu'ils sont en parfaite santé et je compte que vous me rappellerez à leur souvenir.

Enfin le brave ami Angelet qui comme le docteur Faust s'est vraiment rajeuni auprès de sa femme si sympathique. Je suis allé à sa noce, une noce luxueuse et brillante qui donnerait l'envie de se marier au célibataire le plus endurci.

Mais je m'aperçois que je bavarde et ma lettre est déjà longue. Je vous ai lancé le volant ; à vous de me le renvoyer, mais avec une raquette française, n'est-ce pas ?

Adieu, ou plutôt au revoir, car j'irai passer chez Angelet un dimanche en janvier, et je ne manquerai pas d'aller vous serrer la main.

Georges Rodenbach,  
avocat.

Ne viendrez-vous pas au bal du gouverneur en janvier ?